



Ordre du jour du Conseil communal du 14 décembre 2015

SEANCE PUBLIQUE

1. APPROBATION

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 9 novembre 2015.

2. INFORMATION

2.1. Taxe communale sur la force motrice – approbation par la Tutelle

2.2. Synthèse de la réunion commune Conseil communal – Conseil de l'Action sociale du 9 novembre 2015

3. RCA

3.1. Modification budgétaire 2015

3.2. Budget 2016 et Plan d'entreprise

4. CPAS

Budget 2016

5. FINANCES

5.1 Ré-actualisation du plan de convergence 2015 suite au budget 2016

5.2 Dotation communale à la zone de secours pour 2016

5.3 Dotation communale à la zone de police pour 2016

5.4 Octroi d'un subside ordinaire à la RCA

5.5 Octroi d'un subside extraordinaire à la RCA

5.6 Octroi de subsides aux associations folkloriques pour 2016

5.7 Octroi de subsides aux groupements ou associations sportifs pour 2016

5.8 Octroi de subsides aux groupements ou associations divers pour 2016

5.9 Budget 2016 de la Ville

6. PATRIMOINE COMMUNAL

6.1 Mise en vente de l'ancienne morgue - rue Puits Salomon à Gottignies

6.2 Mise en vente d'une parcelle à la rue de Savoie à Thieu

6.3 Mise en vente d'une parcelle Place de la Wanze à Ville-sur-Haine

7. MOBILITE

Règlements complémentaires sur le roulage

8. INTERCOMMUNALES

8.1. Assemblée générale ordinaire de HYGEA – approbation

8.2. Assemblée générale ordinaire de l'I.P.F.H. – approbation

8.3. Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale du Bois d'Havré – approbation

HUIS CLOS

9. PERSONNEL ENSEIGNANT

9.1 Désignation d'une institutrice maternelle intérimaire du 16 au 18.11.15 en remplacement de la titulaire malade

9.2 Désignation d'une institutrice maternelle intérimaire le 23.11.15 en remplacement de la titulaire absente pour 1 j.

9.3 Désignation d'une institutrice primaire intérimaire du 20.11.15 au 04.12.15 en remplacement de la titulaire malade.

9.4 Désignation d'une institutrice primaire intérimaire du 25.11.15 au 04.12.15 en remplacement de la titulaire malade.

9.5 Désignation d'une institutrice maternelle intérimaire le 30.11.15 en remplacement de la titulaire malade

Par le collège,

Le Directeur Général,

Le Député- Bourgmestre,

F. Petre

B. Friart